

Ensuite, je reglay toutes leves et assignay à chacun son poste pour la garde et sûreté du fort la nuit comme le jour, tant pour l'ennemy que pour le feu; et pour rendre justice à tout le monde, dans la Revette je demanday aux Bourgeois et Commis, s'ils avoient des plaintes à me faire des engagés, et à ceux-cy s'ils étaient contens de ceux-là, et s'ils leur donnoient le nécessaire.

Le quatre novembre je fis battre la générale et fis mettre tous les françois et les sauvages qui se trouvèrent au fort, pour le feu de joye, en l'honneur de St-Charles votre patron, où chacun fit ses trois décharges ensuite les Boëttes tirèrent comme de coutûme trois fois l'année, à la St-Jean, à la St-Louis et à la St-Charles. Le même jour arrive l'envoyé de La Colle, chef des Monsouis, pour me dire qu'il partoît de sa part à la pointe du Bois fort un bout de tabac aux guerriers pour les arrêter; je luy en donnay un semblable dans la même vue, afin de joindre une parole à la sienne.

Le vingt-six, j'ay envoyé mon fils avec vingt-six hommes pour aller chercher les paquets du portage de la Savanne, les glaces étant bonnes sans neige, ils sont arrivés le trois décembre, ils ont trouvé vingt-six paquets de moins. pris nouvellement par les sauvages, et portés aux Anglais. (Nota: que s'y on y avoit été quand je le proposay, la Société n'aurait pas fait cette perte.)

Le huit, j'ay fait la revette, pour détacher dix françois et deux de mes enfants pour se disposer à m'accompagner au fort de Maurepas, n'ayant reçu aucune nouvelle de mon fils depuis son arrivée au fort, avec ordre de revenir incessamment me porter des nouvelles, désirant partir à leur retour, je les ay fait passer par le portage de la Savanne et de la par le travers des Terres gagner la Rivière-Rouge.

Le vingt-deux, sont arrivés trois françois de la Rivière du Vermillon, qui m'ont apporté des lettres de Bourassa et Eustache, par lesquelles ils s'excusent de se qu'ils n'ont pû exécuter vos ordres, ne les ayant reçus qu'à la Toussaint, ils me mandent qu'un grand nombre de Sauteux se sont réfugiés auprès d'eux par la crainte des Sioux, ils les ont fait questionnés pour sçavoir d'eux de quelle manière les françois avoient été tués, mais ils n'ont rien voulu dire quoyque parmy eux, il y eût un Sautaux qui étoit ce malheureux corps.

Le vingt-sept, le Sr Dottere l'un des Commis de la Société, m'ayant demandé d'aller avec six hommes à la Rivière du Vermillon, je le luy permis, et l'ay chargé d'une lettre par laquelle j'enjoignois à Bourassa et Eustache de faire un petit fort autour des deux maisons, pour être moins exposés, et dès le petit printems, d'envoyer au fort St Pierre des marchandises pour traiter avec les sauvages qui ont coutûme d'y venir, et pour réparer le fort dont les allans et venans ont fait brûler plusieurs pieux.